

## Pour Qui ?

**Un droit ouvert à tous** sans restriction d'âge, de niveau d'études, de nationalité ou de statut (salarié, non salarié, demandeur d'emploi ...)

**La durée minimale d'activité requise est d'un an**, que l'activité ait été exercée de façon continue ou non  
L'Expérience peut être salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat

## Les objectifs

- ✓ Se qualifier ou se professionnaliser
- ✓ Valoriser et sécuriser son parcours
- ✓ Evoluer dans l'entreprise
- ✓ Se positionner sur le marché de l'emploi
- ✓ Passer un concours ou accéder à une formation avec un niveau de qualification prérequis

### Pour l'employeur

- ✓ Gérer les emplois et compétences
  - ✓ Favoriser l'évolution des carrières et la mobilité professionnelle
- Tous les diplômes inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sont concernés

## Les étapes



## Nos prestations V.A.E.

L'ANPEP propose une aide à la demande de recevabilité et une prestation d'accompagnement pour les VAE des certifications suivantes :

- Diplômes relevant du secteur sanitaire et social
- Diplômes de l'Education Nationale
- Titres professionnels

### Accompagnement à la constitution du dossier de validation

#### Soutien dans la démarche Entretiens individuels

- **D'une durée ajustable en fonction des besoins, (24 heures maximum)** réparties entre les séances de face à face, le suivi à distance et le temps de travail rédactionnel personnel. Séances de 2 heures réparties sur 6 à 8 mois. Peut se dérouler pendant ou hors temps de travail pour les salariés
- **Le rôle de l'accompagnateur consiste à**
  - **Un apport méthodologique** (appropriation du référentiel d'activités et de compétences, identification des situations de travail, l'explicitation des compétences, support à la rédaction...)
  - **Un soutien à la formalisation de l'expérience**
  - **Une préparation à l'entretien avec les membres du jury**
- **Outils /méthodes :**
  - **Entretiens individuels en présentiel et à distance (Drive ; zoom)**
  - **Fiches outils VAE**
  - **Livret 2 et référentiels d'activités et de compétences**
  - **Entretien d'explicitation des compétences**
- **Tarifs : 1400 euros TTC**  
Devis personnalisé établi en fonction des besoins repérés
- **Délais d'accès :** selon le financement, de 15 jours à 2 mois
- **L'accompagnement ne peut démarrer qu'après accord du certificateur de votre demande de recevabilité**

### Information/Conseil VAE

#### Aide à la demande de recevabilité Entretiens individuels

- **D'une durée ajustable en fonction des besoins (2 à 4 heures)**
- **Le contenu :**
  - Analyse de la demande et des objectifs
  - Analyse du parcours
  - Choix du diplôme qui correspond le mieux aux acquis professionnels,
  - Vérification des pré requis, collecte des justificatifs...
- **Tarifs :** 50 euros TTC de l'heure. Devis personnalisé
- **Délais d'accès :** une semaine
- **Financement personnel**

### Prise en charge Accompagnement

- **Pour les salariés (public et privé)**
  - Dans le cadre du CPF
  - Dans le cadre du Plan de Développement des Compétences (remplace le plan de formation)
  - L'ANFH (pour les salariés de la fonction publique hospitalière) <https://www.anfh.fr>
  - Financement personnel
- **Pour le Demandeur d'emploi**
  - Dans le cadre du CPF
  - Par la région PACA
  - Par le Pôle Emploi, sous condition de prescription
  - Financement personnel



## L'ANPEP

L'Anpep est une association loi 1901, créée en 1981. Organisme de formation et d'accompagnement professionnel, nous proposons des formations qualifiantes, professionnalisantes dans le secteur sanitaire et social, l'hôtellerie-restauration, le commerce, la bureautique les Nouvelles technologies...

**Nos prestations V.A.E sont réalisées par des formateurs et intervenants qualifiés et formés à l'accompagnement VAE**

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap avec 1 référent handicap**

**Nous intervenons sur trois sites :** l'Isle sur la Sorgue, Cavaiillon et Apt

**Nous sommes également Centre de bilan, habilité par l'ANFH et Certificateur CléA**

**Pour plus d'informations :**  
**<https://anpep.fr>**



## Contactez nous :

***Pour toute demande, étude de votre situation, devis personnalisé***

### Site de l'Isle sur Sorgue

📍 400 chemin du pont de la sable

### Site de Cavaiillon

📍 100 rue du Comtat  
Centre Actipôle Bât A  
84 300 CAVAILLON

### Contacts :

Valérie SERRE

📧 [v.puibasset-anpep@orange.fr](mailto:v.puibasset-anpep@orange.fr)

☎ 06 30 52 02 60

☎ 04.89.81.07.21

## Horaires et Jours d'ouverture

De 9 h à 12 h

De 13 h 30 à 17 h 30

Du lundi au vendredi

***Les horaires peuvent être aménagés en fonction des besoins et des disponibilités des salariés***

**Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite**



N° de déclaration d'activité en Préfecture PACA :  
93.84.00181.84 en date du 03/11/1982



# Transformez votre expérience en diplôme



processus certifié



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION  
BILANS DE COMPETENCES  
VAE

Mise à jour le 30/08/2021